

DÉCLARATION DE CANDIDATURE À L'ÉLECTION PARTIELLE DES REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE DES DIRECTEURS MÉDICAUX DE DÉPARTEMENT MÉDICO-UNIVERSITAIRE

document à transmettre par courrier électronique à la directrice du département ressource de la DOMU, à l'adresse : elections.cme.sap@aphp.fr avant le 19 août 2019

Je soussigné(e) :

déclare présenter ma candidature pour l'élection à la CME dans le collège auquel je suis éligible et précisé ci-dessous

COLLÈGE N°

Si vous êtes gériatre, cocher ici

aph	Nom usuel	Prénom	Grade	Site d'affectation

ATTENTION

Les candidatures reçues après le 19 août 2019 ne seront pas recevables

Accusé réception de dépôt de candidature

Candidature reçue le
(accusé de réception)

Candidature validée le (mail de confirmation)